

Camp de jour estival pour jeunes ayant des incapacités

Accompagnement des
enfants de 6 à 12 ans au
Club été de la Ville de
Magog

Camp de jour spécialisé
pour les adolescents de 13
à 21 ans de l'organisme
Han-Droits

Rapport 2020



Le besoin des familles

Un contexte difficile

Les familles des jeunes touchés par une incapacité physique ou intellectuelle déploient au quotidien des énergies importantes pour intégrer leurs enfants à des activités de loisir.

Durant l'année scolaire, les parents sont appuyés par le système scolaire qui a mis en place des mécanismes facilitant l'intégration de ces jeunes. Cependant, durant la période des vacances, les familles qui n'ont plus aucun soutien risquent de vivre des situations troublantes ou leur équilibre précaire se désorganise.



« La situation de ces enfants demande une organisation adaptée à leurs besoins tant au niveau des activités offertes, des lieux et des équipements utilisés qu'au niveau de la formation des animateurs. »

Historique du projet

C'est en 2004, devant les demandes de plus en plus grandissantes des familles avec enfants ayant des incapacités, que l'organisme Han-Droits a initié un partenariat dans le but d'offrir aux jeunes de 6 à 12 ans un programme d'accompagnement leur permettant d'intégrer le camp de jour régulier de la Ville de Magog, le *Club été*.

En 2005, afin de répondre aux demandes des familles d'adolescents, les partenaires ont mis sur pied du Camp de jour estival pour adolescents. Ce camp s'adresse aux jeunes de 13 à 21 ans et offre une programmation d'activités spécifiques et adaptées. Tout comme le *Club été*, il s'agit d'un camp de jour du lundi au vendredi d'une durée de sept semaines.

Ainsi, chaque année, les jeunes âgés entre 6 et 21 ans bénéficient d'un service adapté leur permettant de vivre des expériences valorisantes dans un milieu sécuritaire.

Un service spécialisé de qualité

L'organisation des camps d'été

Afin d'être en mesure de répondre adéquatement aux besoins spéciaux des jeunes participants, un soin particulier est apporté à la sélection et à la formation du personnel.

En 2020, les deux projets comptaient 23 employés. Le camp de jour pour les enfants de 6 à 12 ans embauchait 15 accompagnateurs ainsi qu'une responsable du programme d'accompagnement. Le camp de jour pour adolescents embauchait 6 intervenants ainsi qu'une coordonnatrice. Tous étant issu d'un domaine d'étude au CÉGEP ou à l'Université en lien avec la clientèle personne handicapée.

« Des étudiants de plusieurs domaines d'études ont mis leurs compétences à profit nous donnant ainsi l'occasion de former la relève en Techniques d'éducation spécialisées, Adaptation scolaire, Techniques de travail social, Psychoéducation, Ergothérapie, etc. »

Avant d'entrer en fonction, les animateurs et accompagnateurs reçoivent plusieurs formations d'une durée totale de 40 heures. Ces formations comprennent entre autres certains aspects comme les troubles de comportements, la clientèle ayant un trouble du spectre de l'autisme, les techniques d'animation adaptées, l'accompagnement en contexte de camp de jour et la gestion de crise. Une formation de secourisme est également offerte.



Tout au long de l'été, les animateurs peuvent compter sur la collaboration des professionnels des établissements de santé et services sociaux afin de solutionner certaines problématiques rencontrées.

De plus, les animateurs disposent d'outils adaptés pour soutenir leurs interventions et faire en sorte que les jeunes passent un séjour agréable tout en réalisant des apprentissages en développant leurs capacités.

Un succès qui repose sur la concertation

L'importance des partenaires

Notre communauté a su faire faire à ce besoin et doit poursuivre sans relâche ses efforts pour maintenir ce service essentiel.

En 2020, le prix de l'inscription pour le *Club été* était de 45\$/semaine et celui du camp spécialisé était de 160\$ pour l'été. Réalistement, le prix par enfant s'élève à près de 3 500\$ pour un camp spécialisé. Nous croyons que la différence doit être assumée par la collectivité.

« Depuis ses débuts, les camps sont basés sur le principe d'équité. Nous croyons que les parents ne doivent pas payer plus cher parce que leur enfant vit avec une incapacité. Les frais d'inscription sont donc les mêmes que pour le camp de jour régulier. »

Notre concertation a permis graduellement de répondre aux besoins présents sur le territoire. Ce travail concerté a également amélioré différents volets du service tels qu'un meilleur pairage des jeunes, la formation des animateurs, le développement d'outils d'intervention et de façon générale, la fluidité des services offerts par chacun des organismes.

L'organisme **Han-Droits**, assure la gestion du camp de jour spécialisé pour adolescents de 13 à 21 ans. Il apporte également son expertise lors des évaluations des demandes au programme d'accompagnement.

La **Ville de Magog** accueille les deux camps sur ses sites et plateaux d'activités et fait la gestion du programme d'accompagnement pour les enfants de 6 à 12 ans.

Le CIUSSS-CHUS, **Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog**, coordonne la table de concertation DI-TSA-DP ainsi que le comité du camp et apporte son expertise dans l'organisation. Le **CRDI-TED ESTRIE** ainsi que le **Centre de réadaptation de l'Estrie** fournissent des conseils spécialisés.

L'**Association du syndrome de Down Estrie** fournit une ressource d'accompagnement au camp spécialisée pour adolescents. Le **transport adapté de la MRC Memphrémagog** facilite le transport des participants lorsque ceux-ci y sont inscrits.

Un modèle de chez nous ... envié !

Partout au Québec, même à l'international

Le camp de jour spécialisé pour adolescents ayant des incapacités est devenu un modèle de concertation et d'efficacité non seulement dans la région, mais aussi partout au Québec. C'est pour cette raison que l'organisme **Han-Droits** a été invité à faire la présentation du camp de jour lors du « *Colloque international pour une ville inclusive ; Innovation et partenariats* » qui se tenait à Québec en novembre 2016.

Le soutien de la communauté

Depuis ses débuts, le camp de jour a reçu un soutien du milieu communautaire plus qu'encourageant. Il est important de souligner la participation des nombreuses instances collaboratrices !

« Pour réaliser ce défi qu'est la mise sur pied du camp de jour spécialisé, chacun des membres du comité met la main à la pâte pour rassembler chaque année, un budget qui s'élève maintenant à 50 000\$ »

Voici nos précieux partenaires :

- L'organisme Han-Droits
- La ville de Magog
- Chevaliers de Colomb de Magog
- Comptoir familial de Magog
- Le Club Optimiste Magog-Orford
- Député d'Orford
- Fondation de l'Hôpital Memphrémagog
- L'Association du syndrome de Down Estrie
- Fondation du Centre de réadaptation Estrie
- Fonds de bienfaisances des policiers et policières de Magog
- CIUSSS de l'Estrie – CHUS, Centre de santé et services sociaux Memphrémagog
- Programme d'accompagnement du Conseil Sport et Loisir de l'Estrie
- Le programme Emploi Été Canada



Profil des participants

Diagnostics et incapacités rencontrées

À l'été 2020, 37 jeunes ont participé aux camps de jour soit 25 enfants de 6 à 12 ans intégrés au *Club été* de la Ville de Magog et 12 adolescents de 13 à 21 ans au camp de jour spécialisé de l'organisme Han-Droits.

Les participants vivent avec diverses incapacités intellectuelles et physiques et pour plusieurs, des diagnostics différentiels et de comorbidité.

Voici les diagnostics les plus souvent rencontrés lors des inscriptions :

- Trouble du spectre de l'autisme ;
- Déficience intellectuelle (légère à profonde) ;
- Paralysie cérébrale ;
- Syndrome de Down (trisomie 21) ;
- Déficience physique ;
- Trouble du langage ;
- Dysphasie, dyspraxie ;
- Syndrome de West, X fragile,
- Trouble de comportement, d'attachement, d'opposition ;
- Déficience visuelle et/ou auditive ;
- Traumatismes crâniens ;
- TDAH ;
- Autres ...

« Merci de nous permettre de vivre une expérience de camp spécialisé à un prix ridiculement bas. Je suis heureuse d'avoir choisi de venir vivre dans la région de Memphrémagog, vous avez de tellement beaux services adaptés ! »

- Josée



Coûts reliés au camp d'été

Un regard sur les dépenses d'un camp spécialisé

Dépenses	2019	2020
Salaire des animateurs & accompagnateurs	26 393.29	37 852.28
Formation et adaptation d'outils	333.43	--
Activités	1 301.76	2 881.42
Transport & transport adapté	732.45	686.25
Photocopies	220.00	220.00
Communication	521.67	503.04
Fournitures de bureau	244.69	136.70
Frais de bureau	647.36	451.88
Frais de représentation & réunions	70.00	--
Assurances	575.52	237.48
Équipement de bureau & mobilier	1 116.15	2 715.83
Commande de vêtements (participants & animateurs)	527.45	536.92
Frais de service & de paie	296.75	202.87
Frais de gestion (10% du budget)	5 732.68	6 871.30
Dépenses diverses (COVID-19)	50.00	2 376.61
TOTAL	38 763.20	55 672.58

Une collecte de fonds

Pour la réalisation de nos objectifs

Sans collecte de fonds dans la communauté, il serait impossible d'offrir le service, d'autant plus que les besoins varient et peuvent augmenter de façon importante. Des partenariats restent à développer pour assurer une réponse adéquate et durable. Notre communauté a tout à gagner en améliorant la vie et l'avenir de ces enfants et de leur famille.

Un formulaire de dons soutient l'engagement des citoyens et des organisations du milieu (voir dernière page). Pour plus d'informations, vous pouvez joindre :

Jessica Lafrance
Han-Droits
819-868-0299
direction@handroits.org

Marie-Claude Viau
Ville de Magog
819-843-3333 p.816
mc.viau@ville.magog.qc.ca

Dany Gagné
CIUSSSE-CHUS - CSSSM
819-843-2292 p.2318
dany.gagne.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca

Photographies de l'été 2020

Un coup d'œil sur nos activités



Formulaire de don

Vous désirez supporter la cause ?

Veillez libeller un chèque au nom de l'organisme **Han-Droits**, organisme porteur du camp de jour spécialisé pour adolescents de 12 à 21 ans et le poster à l'adresse suivante :



95 rue Merry Nord, local 213,
Magog (Québec)
J1X 2E7

Désirez-vous une mention publique de votre don ?

- ☐ Je désire une mention publique de mon don.
- ☐ Je ne désire pas qu' une mention publique de mon don soit faite.

Désirez-vous un reçu de charité ?

- ☐ Je désire obtenir un reçu de charité.
- ☐ Je ne désire pas qu' un reçu de charité soit remis à mon nom.

Prénom :

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

S'il vous plaît, veuillez nous retourner cette feuille accompagnée de votre don.

